

ANNEXE 4

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

ATTESTATION DE NON-COMMENCEMENT D'EXECUTION

Je soussigné,

atteste que l'opération décrite ci-après, faisant l'objet d'une demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux de l'année 2022, n'a pas connu de début d'exécution avant le dépôt de la demande de subvention.

Objet de l'opération :

Coût HT de l'opération :

Je suis informé que, dans le cas où l'opération aurait débuté avant que le dossier de demande de subvention ait été déposé, le Préfet ne pourra donner suite à la demande de subvention sollicitée.

Fait à

Le

signature

N.B. : la date de commencement d'exécution de l'opération est constituée par le premier acte juridique passé pour la réalisation de l'opération.